



Compte-Rendu du Conseil Municipal du 14 avril 2014

Secrétaire de séance : Nathalie VALEN

Nombre de conseillers présents : 10

1 procuration (Laurent JUBERTIE qui a donné procuration à Jean-Louis MONTEIL)

Approbation du PV du CM du 29/03/2014 à l'unanimité.

1) Délégation au Maire

Si délégation pas de délibération du conseil municipal mais seulement un compte-rendu des décisions au plus prochain conseil municipal.

Vote : 0 contre

0 abstention

VOTE A L'UNANIMITE

2) Délégation aux adjoints

Pas de vote du CM mais un arrêté du Maire

3) Indemnités du maire et des adjoints

Reconduction des montants de l'ancien CM à part pour les adjoints : volonté d'équité et d'égalité.

Barème des communes de moins de 500 Habitants : taux maximum 17% de l'indice brut 1015

Maire : 17 % de l'indice brut 1015 (environ 650 € brut)

1^{er} adjoint : 6.6 % de l'indice brut 1015 (environ 250 € brut)

2^{ème} adjoint : 6.6 % de l'indice brut 1015 (environ 250 € brut)

3^{ème} adjoint : 6.6 % de l'indice brut 1015 (environ 250 € brut)

Ces indemnités seront appliquées à compter du 1^{er} avril 2014.

Vote : 0 contre

0 abstention

VOTE A L'UNANIMITE

4) Mises en place des commissions communales

Les commissions ont pour objectifs d'étudier et de proposer des projets au CM pour lui permettre de délibérer. Elles formulent des avis consultatifs et permettent les débats autour des projets.

Le Maire est Président de chacune des commissions et chaque commission doit avoir :

- Un(e) vice-président(e) représenté(e) par un(e) adjoint(e),
- Une(e) animateur(trice),
- Un(e) ou plusieurs membres.

Détails des commissions :

- commission économie et finances
- commission appels d'offres
- commission travaux/infrastructures/environnement
- commission vie sociale/solidarité
- commission manifestation et vie associative
- commission communication : sous commission pour le bulletin municipal

Vote : 0 contre

0 abstention

VOTE A L'UNANIMITE

5) **Election des délégués aux EPCI**

L'intercommunalité reprend :

- SIRTOM
- SEBB (Syndicat d'Etude du Bassin de Brive : SCOT Sud Corrèze)
- BBM (accueil petite enfance, tourisme)
- CCAS (centre communautaire d'action sociale)
- BBM EAU

Pour nous une seule EPCI : Syndicat des eaux de Roche de Vic

Proposition de 4 personnes :

- o Délégués titulaires : Laurent GAY
Marc NICOLAS
- o Délégués suppléants : Isabelle SOL
Hubert LAMOTHE

Vote : 0 contre

0 abstention

VOTE A L'UNANIMITE

6) **Préparation du budget primitif**

Il doit être terminé et voté avant le 30 avril 2014

Réunion de travail prévue le 23/04/2014 à 20h30

Réunion du CM le 29/04/2014 à 20h30

- Matériel informatique

Il y avait 2 postes informatiques à la Mairie : 1 fixe pour la secrétaire de Mairie et 1 portable pour le Maire et les Adjoints.

Ce matériel avait été acquis en juin 2011 et amorti sur 2 ans (le prix d'acquisition de l'ordinateur portable étant de 930,00 € TTC)

Vote à l'unanimité du conseil municipal le 27 septembre 2013 acceptant de « *céder l'ordinateur portable et le petit matériel à Monsieur le Maire, la valeur comptable étant nulle et la valeur vénale également, pour un montant de 50 €* »

Il n'y a pas eu de renouvellement de l'ordinateur portable, par conséquent financement à 100 % du bien à prévoir : un écran, une station d'accueil et un micro ordinateur portable (contact sur Meyssac pour un devis).

Mr MONTEIL informe le Maire et le CM de l'accord du Sous-Préfet pour une subvention DETR à hauteur de 50% de l'investissement prévu.

Pour cela une demande de subvention doit être faite : demande au CM de voter

Vote : 0 contre

0 abstention

VOTE A L'UNANIMITE

- Rideaux de la salle des fêtes

L'achat des rideaux est prévu et les crédits budgétaires sont prévus.

Devis entre 3000 € et 4300 €

- Reliure registres de l'état civil

Doit être fait tous les 10 ans et c'est à faire courant 2014

Devis environ 500 €, attente du devis de l'entreprise sur Malemort

- Lame à neige

Elle a été achetée par Noailhac environ 11 000 € ; Ligneyrac n'a pas participé au moment de l'achat. Proposition de participation environ 2 200 ou 2 400 € (Noailhac a retiré la TVA, la subvention et a appliqué une vétusté 20% au prix HT déduction faite de la subvention perçue).

Cela faciliterait le travail de déneigement, car le tracteur, en cas de menaces de neige resterait équipé de la lame et les interventions en seraient plus rapides.

1^{ère} priorité : toutes les côtes

2^{ème} priorité : Creffont, La Borie et voir pour Boulou ce qui est possible de faire car route départementale.

7) Chemins de randonnées

Programme de la CC des villages du Midi Corrèzien, dans le cadr du Pôle d'Excellence Rurale, d'ouverture de chemins de randonnées thématiques (sur Ligneyrac : chemin de la Vicomté et circuit des alambics).

Problème de balisage et entretien : la CC prend en charge l'ouverture, le balisage et l'entretien des chemins retenus.

Des portillons, pour sécuriser le passage des randonneurs et éviter la sortie du bétail, ont été livrées aujourd'hui. La pose en sera effectuée dans les meilleurs délais.

Une présentation plus précise de ce programme sera faite lors d'un prochain CM, notamment sur les questions de sécurité liée à leur utilisation et sur les possibilités de déviations éventuelles.

8) Régie CB

Il s'agit d'une régie de dépenses avec paiement par carte bancaire qui permet de faire des petits achats de façon rapide et autonome (achat de timbres, de petites fournitures diverses...)

Il convient de désigner un nouveau régisseur suppléant.

1 titulaire : la secrétaire de Mairie

1 suppléant : Pierre SINDOU

9) Questions diverses

- Utilisation du matériel en commun avec Noailhac

Les assurances sont payées par la commune de Noailhac mais dorénavant règlement 50/50 avec Ligneyrac. Une révision des assurances avec sollicitations vers d'autres assureurs va être réalisée.

- Petit matériel

Demande de ranger ce petit matériel à l'abri à Noailhac

Il reste peu de chemins à entretenir par Ligneyrac : chemin de Liat et de Soult (le GR)

Gyrobroyeur appartient à la CUMA vu avec le président de la CUMA Laurent CERTES pour contractualiser une utilisation à l'heure ou à la journée.

Pierre SINDOU doit se renseigner auprès de l'association Vivre à Ligneyrac pour leur randonnée et demander s'il y a des chemins à nettoyer pour cet évènement.

- Formation CNFPT

Possibilité de séances de 2 jours à Limoges à voir avec le CNFPT

- Un arrêté sera pris concernant la délégation de signature à la secrétaire de Mairie pour diverses tâches administratives facilitant le service rendu aux habitants

- Panneaux d'affichage :

attributions ☞ Mairie : Secrétaire de Mairie
☞ La Martinie : Marc NICOLAS
☞ Pommier : Hubert LAMOTHE
☞ Splat : Frédéric CLUZEAU
☞ Sabazot : Pierre SINDOU
☞ Chassagnac : Isabelle SOL
☞ Lafont : Nathalie VALEN
☞ Rosiers : Laurent PICARD
☞ Peyrignac : Laurent GAY

- Concert « Lendemain qui chantent »

Organisé sur les communes de Lostanges et Ligneyrac pour leur manifestation

Avec l'aide des associations communales : Ligneyrac Loisirs et découverte

Vivre à Ligneyrac

Association des chasseurs

Anciens combattants

Les Bambous de Ligneyrac

Réunion prévue de la commission manifestations et vie associative le samedi 10 mai à 11H00.

Clôture du CM à 23H00.